

Bureau du 14 janvier 2002

Décision n° B-2002-0379

commune (s) : Oullins

objet : **ZAC "Narcisse Bertholey" - Cession, à la Serl, de divers immeubles**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction de l'action foncière - Service opérationnel - Subdivision sud

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 4 janvier 2002, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2001-0379 en date du 21 décembre 2001, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation.

Le dossier de réalisation de la ZAC "Narcisse Bertholey" à Oullins, créée par une délibération du conseil de Communauté en date du 1er mars 1999 a été approuvé le 22 janvier 2001.

Les missions de réalisation et de préparation foncière de ladite zone ont été confiées à la Serl.

A ce titre, la Communauté urbaine doit donc céder à cette dernière les immeubles désignés ci-après, dont elle est propriétaire dans le périmètre de la ZAC :

Adresse	Cadastre	Nature
6, rue Narcisse Bertholey	AL n° 86	lots n° 1 à 18 avec 600/600 des parties communes (bâtiment démoli)
8, rue Narcisse Bertholey	AL n° 82	parcelle de terrain de 160 mètres carrés
10, rue Narcisse Bertholey	AL n° 81	parcelle de terrain de 386 mètres carrés
12, rue Narcisse Bertholey	AL n° 78	lots n° 1 à 20, 27, 29 et 30 avec 300/300 des parties communes (bâtiment démoli)
21, rue Narcisse Bertholey	AL n° 98	parcelle de terrain de 252 mètres carrés + bâtiment de deux niveaux
24, rue Narcisse Bertholey	AL n° 63	parcelle de terrain de 529 mètres carrés + bâtiment de deux niveaux
28, rue Narcisse Bertholey	AL n° 61	parcelle de terrain de 100 mètres carrés
32, rue Narcisse Bertholey	AL n° 62	parcelle de terrain de 635 mètres carrés
44, rue Narcisse Bertholey	AL n° 57	parcelle de terrain de 320 mètres carrés
56, rue Narcisse Bertholey	AK n° 161	parcelle de terrain de 157 mètres carrés
58, rue Narcisse Bertholey	AK n° 336	parcelle de terrain de 426 mètres carrés

66, rue Narcisse Bertholey	AK n° 155/354	lots n° 1 à 14 avec 1 000/1 000 du bâtiment A (démoli) et 334/1 000 de l'ensemble immobilier
74, rue Narcisse Bertholey	AK n° 152	parcelle de terrain de 129 mètres carrés
76, rue Narcisse Bertholey	AK n° 151	parcelle de terrain de 153 mètres carrés
78, rue Narcisse Bertholey	AK n° 149	parcelle de terrain de 149 mètres carrés
33, rue de la Commune de Paris	AK n° 150	parcelle de terrain de 46 mètres carrés
35, rue de la Commune de Paris	AK n° 156	parcelle de terrain de 622 mètres carrés
48, rue de la République	AL n° 97	parcelle de terrain de 1 486 mètres carrés + bâtiment de deux niveaux

Aux termes du compromis présenté, la cession de ces biens, acquis pour 1 682 559,02 €, aurait lieu à titre gratuit, conformément à l'avenant n° 2 de la convention publique d'aménagement approuvé par la délibération du conseil de Communauté en date du 21 décembre 2001 ;

Vu ledit compromis ;

Vu les délibérations du Conseil en date des 1er mars 1999 et 22 janvier 2001 et celles en date du 21 décembre 2001 ;

DECIDE

1° - Approuve ledit compromis.

2° - Autorise monsieur le président à le signer ainsi que l'acte authentique à intervenir.

3° - La cession fera l'objet du mouvement comptable suivant :

- sortie du bien du patrimoine communautaire : 1 682 559,02 € avec frais pour les actes notariés.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,